

COMMUNE DE MONCOURT-FROMONVILLE

Département
De SEINE-ET-MARNE
Canton de
NEMOURS

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 juin 2025

Nombre de

Conseillers en exercice : **19**

Présents : **14**

Votants : **14**

Date de la convocation :
17/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONCOURT-FROMONVILLE s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Maxime LABELLE, Maire.

Étaient présents : Jean-François CHARRIER, Laurence CHATREFOU, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, Virginie de ARAUJO, Victor DE SOUSA, Cédric GÉRARD, David GIBOUTET, Didier HENGY, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Marie-Élisabeth LELIEVRE, Daniel MARTINEZ, Alain MORLAT

Étaient absents excusés : Julie BARROSO, Clara BEAUJARD, Eric BERTHELOT, Sandrine GALLEGRO, Yves-Marie SAUNIER

Secrétaire de séance : Jean-François CHARRIER - **Auxiliaire :** Léa BOSSON-WAVRANT

N°2025-31

Objet : Modification des tarifs communaux 2025

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs suivants :

Tarifs communaux	Tarifs au 01/07/2025
Salle polyvalente - 24h	2 500 €
Salle polyvalente - 48h	3 500 €
Salle Molicuria 24h - Moncourtois	250 €
Salle Molicuria 24h - Extérieurs	350 €
Salle Molicuria – location à la demi-journée	60 €
Caution pour location salle polyvalente (dégradations)	1 500 €
Caution pour location salle polyvalente (ménage)	500 €
Salle blanche 24h – Moncourtois	430 €
Salle blanche 48h – Moncourtois	630 €
Salons du Château (2 salles) 24h – Moncourtois	630 €
Salons du Château (2 salles) 48h – Moncourtois	820 €
Salle blanche 24h – Extérieurs	800 €

Salle blanche 48h – Extérieurs	1 000 €
Salons du Château (2 salles) 24h – Extérieurs	1 000 €
Salons du Château (2 salles) 48h – Extérieurs	1 200 €
Caution pour la location de la salle blanche du Château	2 800 €
Caution pour la location des Salons du Château (2 salles)	3 600 €
Caution pour prêt à titre gracieux de la salle blanche	2 800 €
Caution pour prêt à titre gracieux des 2 salles	3 600 €
Location de matériel : table 220 cm x 90 cm et 6 chaises	5 € la journée
Repas cantine scolaire - QF inférieur ou égal à 1 000	1 €
Repas cantine scolaire - QF entre 1 001 et 1 300	3,80 €
Repas cantine scolaire - QF supérieur à 1301	4,30 €
Surcoût en cas de non-respect du règlement des inscriptions aux restaurants scolaires (QF inférieur ou égal à 1300)	+ 3,80 € en sus du prix du repas
Surcoût en cas de non-respect du règlement des inscriptions aux restaurants scolaires (QF supérieur à 1301)	+ 4,30 € en sus du prix du repas
Temps périscolaire (matin ou soir)	2,30 €
Temps périscolaire (midi) – en cas de PAI	2 €
Aide aux devoirs 16h30/18h les jeudi et vendredi	2,30 €
Stand exposant « salon du bien-être » - tarif pour le week-end	50 €
Stand exposant « festivités » - tarif pour la journée	30 €
Stand exposant « marché de Noël » - tarif pour le week-end	100 €
Tarif billetterie pour spectacles organisés par la commune - catégorie 1 (spectacle de portée locale)	8 €
Tarif billetterie pour spectacles organisés par la commune - catégorie 2 (spectacle de portée départementale)	12 €
Tarif billetterie pour spectacles organisés par la commune - catégorie 3 (spectacle de portée régionale)	15 €
Tarif billetterie pour spectacles organisés par la commune - catégorie 4 (spectacle de portée nationale)	20 €
Tarif billetterie spectacle	60 €
Encart publicitaire dans le bulletin communal – format 9 x 5,5 cm	50 €

Encart publicitaire dans le bulletin communal – format 18 x 11 cm	100 €
Concession pleine terre 2m ² - 30 ans	190 €
Concession pleine terre 2m ² - 50 ans	300 €
Cavurne 4 places – 15 ans	390 €
Cavurne 4 places – 30 ans	750 €
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	gratuit
Occupation du caveau provisoire au cimetière – tarif à la journée (passé la gratuité accordée les 6 premiers jours)	5 €
Pénalité en cas de non-restitution de la clé intelligente	60 €
Photocopies A4 noir et blanc recto (à multiplier par A3 et/ou recto-verso)	0,25 €
Photocopie A4 couleur recto (à multiplier pour A3 et/ou recto-verso)	0,40 €
Stère de bois non fendu, non livré (débité en morceaux d'un mètre) ; prévoir une date d'enlèvement.	35 €
Caution pour cirque ou animations ambulantes (encaissement en cas de dégradations ou d'espace non nettoyé ou souillé)	2 200 €
Cirques et ventes publicitaires (journée) €	150 €
Amende administrative – non-respect d'un arrêté municipal	200 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les tarifs communaux ci-contre,

Moncourt-Fromonville, le 26 juin 2025



Le Maire,

Maxime LABELLE

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun.

Ce recours peut être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le



ID : 077-217703024-20250626-2025_31-DE